

Informations de base	
2020/2913(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur le travail forcé et la situation des Ouïgours dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Chine	Procédure terminée

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
17/12/2020	Décision du Parlement	T9-0375/2020	Résumé
17/12/2020	Débat en plénière		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2913(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0431/2020	16/12/2020	
Proposition de résolution		B9-0432/2020	16/12/2020	
Proposition de résolution		B9-0433/2020	16/12/2020	
Proposition de résolution		B9-0434/2020	16/12/2020	
Proposition de résolution		B9-0435/2020	16/12/2020	
Proposition de résolution		B9-0436/2020	16/12/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0375/2020	17/12/2020	Résumé

Résolution sur le travail forcé et la situation des Ouïgours dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang

2020/2913(RSP) - 17/12/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 604 voix pour, 20 contre et 57 abstentions, une résolution sur le travail forcé et la situation des Ouïgours dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Condamnation du travail forcé et de l'exploitation des minorités ouïgoure

Le Parlement a condamné fermement le système de travail forcé mis en place par le gouvernement, en particulier l'exploitation des minorités ouïgoure, kazakhe et kirghize et d'autres groupes musulmans dans des usines situées à l'intérieur et à l'extérieur des camps d'internement du Xinjiang. Il a également condamné le transfert de travailleurs forcés vers d'autres divisions administratives chinoises et le fait que des marques et des entreprises européennes connues bénéficient de cette main d'œuvre.

Les députés sont également préoccupés par le régime de plus en plus répressif auquel de nombreuses minorités religieuses et ethniques, en particulier les Ouïgours et les Kazakhs, ont confrontées, lequel porte atteinte à leur dignité humaine et viole leur liberté d'expression culturelle, de croyance religieuse, leur droit à la liberté de parole et d'expression, et leur droit à la liberté de réunion et d'association pacifique.

Déplorant les persécutions et violations graves et systématiques des droits de l'homme qui sont assimilables à des crimes contre l'humanité, le Parlement a demandé au gouvernement chinois :

- de mettre fin sur-le-champ aux pratiques arbitraires de détentions sans chef d'inculpation, procès et condamnations pénales à l'encontre des Ouïgours et des membres d'autres minorités musulmanes,
- de fermer tous les camps et centres de détention et de libérer sans délai et sans conditions les détenus;
- de mettre fin aux programmes de travail forcé et de stérilisation massive soutenus par le gouvernement.

L'Union européenne est appelée à œuvrer de manière volontariste à l'ouverture d'une enquête indépendante des Nations unies sur la Chine afin de garantir que ce pays rende compte des crimes commis.

Préoccupés par les informations selon lesquelles des Ouïgours résidant à l'étranger seraient harcelés par les autorités chinoises, les députés ont appelé la Commission et tous ses États membres à garantir la protection des membres de la diaspora du Xinjiang, à accélérer les demandes d'asile présentées par les Ouïgours et d'autres musulmans turciques et à ouvrir le dialogue avec les États d'où les Ouïgours risquent d'être expulsés vers la Chine.

Les députés ont également demandé aux autorités chinoises d'accorder aux journalistes et aux observateurs internationaux ainsi qu'aux fonctionnaires de l'Union un accès réel et sans entrave à la province du Xinjiang et un accès sans restriction aux camps d'internement.

Technologies de surveillance

Le Parlement a condamné fermement l'utilisation généralisée de technologies de surveillance numérique pour surveiller et contrôler la population du Xinjiang, et les essais, dont on a récemment découvert l'existence, portant sur des logiciels de reconnaissance faciale capables de déclencher des alarmes spécifiques à l'usage des autorités lorsque des membres de la minorité ouïgoure sont identifiés.

Inquiets de voir que la Chine exporte déjà de telles technologies vers des États autoritaires à travers le monde, les députés ont demandé à l'Union et aux États membres de surveiller l'acquisition et le développement de ces technologies, et de s'abstenir de laisser leurs fournisseurs accéder aux financements publics et aux marchés publics nationaux et européens.

Stratégie globale de l'Union

Le Parlement a demandé à la Commission d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie globale de l'Union qui vise à garantir de réels progrès en matière de droits de l'homme en Chine et à mettre en œuvre le train de mesures convenu en juillet, y compris le programme «de sauvetage» pour les personnes opprimées en Chine.

Les autorités chinoises ont été exhortées à poursuivre la mise en œuvre des réformes nationales requises pour la ratification du pacte international relatif aux droits civils et politiques, signé en 1998, et à mettre en œuvre les recommandations des organes des Nations unies chargés des droits de l'homme.

Le Parlement a affirmé son soutien au dialogue prévu entre l'Union et les États-Unis sur la Chine et demande instamment que les droits de l'homme figurent en bonne place à son ordre du jour.